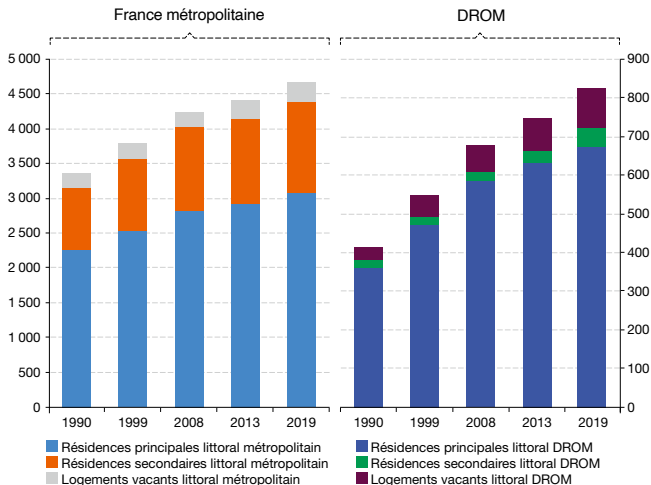


# Logements

## PARC DE LOGEMENTS DU LITTORAL FRANÇAIS DE 1990 À 2019

En milliers de logements



Champ : communes littorales (hors estuaires) en France métropolitaine et dans les DROM (hors Mayotte).  
Sources : Insee, RP, 1990-2019 ; COG-Insee, 2022. Traitements : SDES, 2022

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les communes littorales (hors estuaires) comptent 5,5 millions de logements, soit 15 % du parc total des logements de France, hors Mayotte. Les résidences principales y sont majoritaires (68 %), les résidences secondaires et les logements vacants représentant respectivement 25 % et 7 % du total. Du fait de son attractivité, le littoral concentre 2,5 fois plus de résidences secondaires que la moyenne nationale (10 %).

Le parc de logements du littoral métropolitain est constitué de 4,7 millions de logements, dont 66 % sont des résidences principales, 28 % des résidences secondaires et 6 % des logements vacants. Ramenée à la surface communale, la densité de logements sur le littoral y est 3,2 fois supérieure à celle de la moyenne métropolitaine (206 logements par km<sup>2</sup> (log/km<sup>2</sup>) contre 64 log/km<sup>2</sup> pour l'Hexagone). La façade Méditerranée concentre le plus grand nombre de logements (2,3 millions), devant la façade Nord Atlantique-Manche Ouest (1,2 million), Manche Est-Mer du Nord (0,7 million) et Sud Atlantique (0,5 million).

Le littoral des DROM (hors Mayotte) compte 828 000 logements, dont 91 % localisés dans les Antilles (417 200) et à La Réunion (335 700). Le parc est composé à 82 % de résidences principales, 6 % de résidences secondaires et 13 % de logements vacants. La densité de logements, à l'exception de la Guyane, est très élevée sur ces territoires : 141 log/km<sup>2</sup> en Guadeloupe, 215 log/km<sup>2</sup> en Martinique, 168 log/km<sup>2</sup> à La Réunion et 2,3 log/km<sup>2</sup> en Guyane.

Du fait de son attractivité et des fortes pressions démographiques, touristiques et de construction, le parc des logements du littoral a progressé de 45 % sur la période 1990-2019 (+ 1,7 million de logements : + 1,3 million dans l'Hexagone et + 0,4 million en outre-mer), soit 8 points de plus que la moyenne nationale. Dans les communes littorales des DROM, le parc augmente à un rythme deux fois plus important que sur le littoral métropolitain : + 2,4 % en moyenne annuelle, contre + 1,1 %. Sur la même période, le nombre de résidences principales du littoral s'est accru de 1,2 % en moyenne annuelle et celui des résidences secondaires de 1,5 %. L'évolution a été davantage soutenue sur le littoral ultramarin avec + 2,2 % pour les résidences principales et 3,2 % pour les résidences secondaires.